

Procès-verbal de la 1^{ère} Assemblée des Déléguées (AD) 2022-2023

Lundi 17.10.2022 à 17:30
Auditoire Mathias Mayor, CHUV

Présent.e.x.s :

Camëri Lokaj, Sindy Cardoso Pires, Mireille Mikhail, Aliénor Rochat, Mathieu Plancherel, Paul Castelain, Giorgio Mariotti

Délégué.e.x.s BMed1 :

Léane Gay
Charlotte Orset
Maïté Hilbrink

Délégué.e.x.s BMed2 :

Landeline Vaucher-De-La-Croix
Julia Lelievre
Nicole Basabe Pazmino

Délégué.e.x.s BMed3 :

Ines St-Pierre
Leith Maaouia
Guillaume Hearing
Alizé Erard

Délégué.e.x.s MMed1 :

Sofia Sebti
Sophie Jatton
Minna Cloître

Délégué.e.x.s Mmed2 :

Yann Hervigo
Sophie Maillard

AEML :

Masha Jaccoud

Sheida Shams-Molkara

Elisa Milcent-Fernandez

Guillaume Quatravaux

Cyril Babaïantz

Synthia Lelouch-Ferdinand

Maxie Salzmann

Henri Cattier

Responsable des Relations Facultaires et
Estudiantines, Présidente de l'AD

Responsable des Affaires Estudiantines, Vice-
présidente de l'AD

Présidente de l'AEML

Secrétaire de l'AEML

Trésorière

Responsable des Relations Publiques

Responsable des Affaires Socioculturelles

Responsable Barbiturick

Alessandro Bracone
Thibault Kernen
Naz Gökbulut
Élie Smith
Paul Liot de Nortbécourt

Responsable du Bal de Médecine
Responsable de l'Office des Polycopiés
Webmistress
Responsable Swimsa-Exchanges
Responsable Formation

Ordre du jour

L'ordre du jour est le suivant :

1. Acceptation de l'ordre du jour modifié
2. Acceptation du PV de l'AD du 11 avril 2022
3. Présentations
4. Communications du comité
 - a. Présidente – Madame Milcent-Fernandez
 - b. RRFE – Madame Jaccoud
 - c. RAE – Madame Shams-Molkara
 - d. RRP – Madame Lelouch-Ferdinand
 - e. RF – Monsieur Liot de Nortbécourt
 - f. RAS – Madame Salzmann
 - g. Barbiturick – Monsieur Cattier
 - h. Autres
5. Présentations des comptes à titre informatifs
 - a. AEML – Monsieur Babaïantz
 - b. Office des polycopiés – Monsieur Kernen
 - c. Barbiturick – Monsieur Cattier
6. Propositions de modifications de status
 - a. Écriture inclusive – Madame Milcent-Fernandez
 - b. Affiliation des associations – Madame Lelouch-Ferdinand
 - c. Modification du titre de poste RAE – Madame Shams-Molkara
7. Demandes de subvention et projets de fonds (Lausanne, le 09.10.2022)
 - a. Matériel son et lumière – Madame Salzmann
 - b. Medsports – Madame Shams-Molkara
8. Modification du Cahier des Charges CEF – Monsieur Liot de Nortbécourt
 - a. Ajout du poste Responsable immersions cliniques
 - b. Projet de l'ajout d'un poste Responsable Edumorpho2024
9. Présentation de la répartition de l'enveloppe budgétaire
10. Présentation des dossiers retenus par le Groupe de Soutien
11. Élections des vérificatrices de comptes
12. Validation des candidatures au poste de secrétaire du comité AEML 22-23
13. Election de la déléguée Commission Pro-Femmes
14. Divers

1. Acceptation de l'ordre du jour modifié

100% oui

0% non

0% abstention

L'ordre du jour modifié est accepté à l'unanimité.

2. Acceptation de l'AD du 11 avril 2022

100% oui

0% non

0% abstention

Le PV de l'AD du 11 Avril 2022 est accepté à l'unanimité.

3. Présentation

Tout.e.x.s les personnes.x présent.e.x.s se présentent, présentent leur rôle ou leur postulation pour les postulant.e.x.s.

4. Communications du comité

a. Présidente – Madame Milcent-Fernandez

Elisa présente brièvement le déroulement de la journée de la SVM. Elle présente également la mise en place du tutorat pour les 1^{ères} années et l'onglet pour celui-ci disponible sur le site de l'AEML.

b. RRFE – Madame Jaccoud

Masha présente ce qu'elle a fait jusqu'à maintenant en tant que RRFE :

- La désignation des déléguées
- La première CCE
- Ses premières réunions avec la commission des recours

et ce qu'elle veut faire dans le courant de l'année :

- Maintenir une bonne relation avec les déléguées
- Maintenir une bonne relations avec la direction et le décannat
- Le WES dont elle veut modifier l'organisation, pour que ça soit les déléguées de Bmed2 qui s'en chargent et ainsi enlever le flou autour de sa gestion

c. RAE – Madame Shams-Molkara

Sheida présente le feedback du rallye. Elle indique avoir reçu de bon retours des étudiant.e.x.s et des responsables de postes. Elle remercie Enertea pour la collaboration avec l'AEML.

Elle présente les dépenses du rallye : 2 000 CHF (100 CHF/poste) sur les 10 000 CHF prévu, ce qui donne donc 8 000 CHF non utilisés. Ces 8 000 CHF sont donc partagés entre les associations, ce qui donne 615 CHF qui seront reversés par association.

Sheida présente la soirée parrainage qu'elle a organisée après le rallye, dont le thème pour les déguisements était « les mots commençant par S ». Elle remercie Naz pour la video de présentation.

Elle a cependant remarqué une mauvaise distribution des filleul.e.x.s aux 3^{èmes} années. Elle donne des conseils pour les prochaines années :

- Conseil de faire des déguisements plus dans le thème chosis à la soirée afin que les étudiant.e.x.s reconnaissent plus facilement leurs parrains/marraines
- Conseil de faire moins de bruit à la BiUM et de supprimer le poste dans le bureau de l'AEML
- Conseil de donner à moins d'associations un poste chacune, afin d'éviter d'avoir un rallye trop long

d. RRP – Madame Lelouch-Ferdinand

Synthia présente les informations sur la nouvelle coordinatrice des associations (Gabriel Metexian). Elle informe également que l'évènement « planète santé » (vérifier le nom) est annulé. Elle présente enfin brièvement les 2 nouvelles associations qui ont été créées :

- Young Surgeons
- Health For Future

e. RF – Monsieur Liot de Nortbécourt

Paul présente la CEF :

- Président: RF
- Secrétaire: Joanna Dias Gomes
- Déléguées de la Commission Skills: RF, Sophie Jaton, Sindy Pires, Michaela Florent
- Responsable répertoire BMED 1: Abina Ramesh
- Responsable répertoires skills BMED 3: Camëri Lokaj
- Responsables Essentiel Clinique de l'Etudiante: Guillaume Jordan, Alexis Heil
- Responsables Rescos BMED 3: Ana-Sol Desmet, Clémentine Dubuis
- Responsable Rescos MMED 2: Mayching Ngo, Elodie Steffen
- Responsable Skills clinique interpro: Julien Gisiger

Il présente aussi les projets de cette année dont notamment le projet d'immersion clinique. Ce dernier avait été déjà mis en place par John Asaïpillai l'année dernière. Ce projet a pour but d'offrir des opportunités pour visiter différents services en coopération avec des cliniques. Ces immersions sont en parallèle des ELMs, HCTs et cours-bloc.

f. RAS – Madame Salzmann

Maxie présente les événements passés par mois :

Septembre :

- Appertanque : s'est très bien passée
- Before et after du rallye

Octobre :

- WEI : challengeant mais s'est bien passé aussi, son bilan final avec le prix des dégâts et de nettoyage est de 140.95 CHF de dépenses.

Elle précise que malgré tout ça, pas trop de dépenses ont été relevées et qu'elle et son comité s'en sont bien sorti.e.x.s.

Elle présente ensuite les prochains projets de fêtes et les fêtes « classiques » à venir d'Octobre à Juin :

Octobre :

- Apéro post-AD
- Draw on me – 20/10
- Halloween – 27/10
- Soirée post-AG – 31/10

Novembre :

- Nuit des blouses blanche – 10/11
- Soirée jeux – 16/11
- Musée

Décembre :

- Soirée avec HESAV, La Source et la faculté de Biologie – 8/12
- ADN – 21/12

Janvier – Février :

- Cool-downs

Mars :

- Back to school
- Tournoi de cartes
- After plafond

Avril – Mai :

- Tournoi de beerling
- Barathon
- After AG

Juin :

- Cool-downs

g. Barbiturick – Monsieur Cattier

Henri présente les problèmes rencontrés avec la réouverture du Barbit, notamment avec la police du commerce qui finalement a refusé l'accord pour les dons au bar. Il présente ses projets mais ne peut pas vraiment dire si ça va durer ou se concrétiser à cause des discussions toujours en cours avec la police du commerce.

Une déléguée de 2^{ème} demande si le Barbit sera toujours ouvert au mêmes moments dans la semaine. Henri répond que oui, mais précise que ce qui va changer c'est qu'on ne pourra sûrement pas vendre ni donner quoi que ce soit dans le bar.

Les horaires seraient les suivants :

- Lundi: 16h-20h
- Mardi: 12h-18h
- Jeudi: 16h-20h

h. Autres

Pas d'autres communications

5. Présentation de comptes à titre informatifs

a. AEML – Monsieur Babaïantz

Cyril présente l'enveloppe budgétaire de l'année 2021-2022 et le bilan de mandat de l'année dernière avec Yannis, l'ancienne trésorière :

Enveloppe budgétaire 2021-2022

Totaux	Somme	Somme accordées	État au 1 aout
Rallye	10'000	2'397,25	2'397,25
Association	6'300	13'902,75	13'902,75
Evènement	13'500	13'500	13'500
Total	29'800	29'800	29'800

Produit pour l'année 2021-2022

Evénements	budgetisé	produits
Bal de la rentrée	2'820	2'820
Draw on me	4'000	5'671
Blouse blanche	7'000	7'402,94
Bal de Noel	1'000	0
Bal de médecine	10'000	16'962,19
Soirée en printemps	4'000	3'594,49
total	<u>28'820</u>	<u>36'450,62</u>

Produits exceptionnels

Événement	Produits
Argent de la promotion 2024	950
Retour du compte dépôt	3'870
Total	<u>4'820</u>

Charges pour l'année 2021-2022

Evénements	budget	Dépense
Téléphone, internet, compte	570	562,25
Hébergement mail	130	128,30
Divers	1'000	966,77
Assurances	550	542,7
Réunions CCE, AD, AG	1'300	1041,4
Argent de volée	5'000	2950,8
LMTA	1'500	1572,75
Soutien plafond	2'000	2000
Sponsor BDM	3'000	3000
Soutien aux événements internationaux	500	0
ADN	0	425,83
Soutien comité sociaux-culturel	2'000	535,83
Sortie AEML	1'300	1358,56

Evénements	Budget	Dépense
Cotisation annuelle Swimsa	2'000	212,60
CEF	2'000	1852,5
Conseil des Associations	150	0
Soirée mobilité Mmed1	170	170
MedSport	1'500	112,15
Medmusic	500	0
Impôts 2020	3'250	0
Matériel bureau	1'000	84,10
T-shirt Draw on Me	2'222	2'221,85
SMSC	2'000	2'000
WEI	1'500	0
Groupe de soutien 2021-2022	19'962,19	19'962,19
Planète santé	950	0
Jhas	0	148,10
Prise Mmed1 – Mmed2	250	0
40 ans de l'AEML	2'000	0

Bilan mandat 2021-2022

Prévision à l'AG du 1 novembre

Produits - dépense = dépense estimée

32'870 – 53'353 = - 20'483

Réalité des dépenses sur le mandat 2021-2022

36'450,62 – 48'848,68 = -12'398,06

Il présente ensuite l'enveloppe budgétaire 2022-2023 et les dépenses et les produits prévus pour 2022-2023.

Enveloppe budgétaire 2022-2023

	Somme	Somme accordée
Rallye	10'000	2'009.4
Associations	7'800	15'790.6
Evénements	13'500	13'500
Total	31'300	31'300

Budget pour l'année 2022-2023

Evénements	Budget
Téléphone, internet, compte	570
Hébergement mail	130
Assurance	550
Réunions CCE, AD, AG	1'000
Divers	1000
Réunions	1'300
Argent de volée	5'000
Conseil des associations	150
Soirée mobilité Mmed1	250
Medsport	4'500
Medmusic	500
Impôts	2'000
Matériel bureau	1'000

Evénements	Budget
SMSC	2'000
Groupe de soutien	10'000
Planète santé	950
Prises Mmed1	200
LMTA	1'500
Soutien plafond	2'000
Sponsor BDM	3'000
Soutien aux événements internationaux	500
Soutien comité socio-culturel	2'000
Sortie AEML	1'000
Cotisation annuelle SWIMSA	206.9
CEF	2350
Total	43'656.9 CHF

Produits budgétisés pour l'année 2022-2023

Evénements	Budgétisé
Bal de la rentrée	3'000
Draw on me	4'000
Blouses blanches	7'000
Bal de Noël	1'000
Bal de médecine	10'000
Soirée en printemps	4'000
Total	29'000

Prévisions 2022-2023

Dépenses : 43'656.9 CHF

Produits : 29'000 CHF

Total : Produits – dépenses = 29'000 – 43'656.9 = -14'656.9

Guillaume Hearing, délégué de 3^{ème} année, demande comment les 5 000 CHF destinés aux volées sont donnés. Cyril répond que 2 500 CHF sont pour le bal des finalistes ce qui laisse 2 500 CHF pour les volées, soit 500 CHF par volée par an.

Yann Hervigo, délégué de 5^{ème} année, demande pourquoi il y a 950 CHF en plus dans l'argent de volée. Cyril explique que c'est de l'argent qui vient de la poche des étudiants, qui était en surplus et n'a pas été rendu aux étudiants.

À propos de l'enveloppe budgétaire et le budget de l'année 2022-2023, une déléguée de 3^{ème} nous fait remarquer que les impôts devraient être plus bas mais qu'ils sont anormalement hauts car un revenu qui a été immédiatement redistribué (donc ne devrait pas être imposé) a été imposé. Elle nous relance pour essayer de demander aux impôts de nous redonner cet argent injustement pris.

Cyril continue de présenter le budget, en précisant que les budgets paraissent toujours très impressionnants car ce sont des plafonds, et non pas des objectifs de dépenses optimales.

Cyril présente le budget pour les prises des 4^{èmes} années, Masha et une déléguée de 4^{ème} lui précisent qu'il faut faire attention à attendre la décision de la direction, car apparemment les électriciens du CHUV les ont avertis de pas brancher de multiprises au risque de faire sauter les plombs.

Cyril présente les produits budgétisés pour 2022-2023 et félicite Maxie car les produits des fêtes qui se sont déjà déroulées sont beaucoup plus hauts que ceux prévus cette année.

Cyril conclut en présentant l'argent entrant prévu cette année 2022-2023.

Paul (délégué au conseil de faculté) demande si les actifs et les passifs sont pris en compte dans les calculs. Cyril répond qu'il y a des factures qui ne sont pas arrivées et qui sont en cours de traitement et qu'il ne peut donc pas donner un montant pour le moment. Mais il rajoute que sur le compte Barbit, il y a 8500 CHF et le compte courant il y a environ 60 000 CHF. Il précise que ces très bons

montants permettent d'encaisser des éventuelles catastrophes. Il rajoute néanmoins que le compte courant ne doit jamais aller sous 40 000 CHF sauf vote à une AG.

Maxie demande si l'argent qui était prévu pour quelque chose mais qui n'a quasiment pas été utilisé ces dernières années va être redirigé. Cyril répond que c'était des budgets durant le COVID donc pas vraiment fiables à reproduire aujourd'hui. Il pense donc laisser ce budget encore 1 ou 2 ans par précaution, voir s'il ne sera réellement jamais utilisé. Il ne veut pas prendre le risque d'enlever un budget alors qu'en fait il est encore utile hors années COVID.

Paul (du conseil faculté) demande si on ne pourrait pas mieux tracer les dépenses de l'année dernières pour éviter d'avoir les mauvaises surprises des factures inattendues comme Cyril a eu. Cyril répond qu'il va réfléchir, car l'année dernière la trésorière avait plus de difficultés que cette année, et qu'un plus grand traçage des dépenses sera donc peut-être inutile, ce n'est pas le projet maintenant. Mais si ce problème se répète les 2-3 prochaines années, on pourra mettre un meilleur traçage en place.

Cyril réexplique le problème avec la trésorière de l'année dernière (Yannis) qui a eu une mauvaise passation et qui a donc eu du mal à tracer les dépenses et faire des comptes bien organisés à cause de ça. Il dit qu'il fera tout pour que ça ne se reproduise pas et qu'on fera des efforts, notamment sur la passation.

Yann Hervigo remarque que les dégâts dus à la mauvaise passation à Yannis auraient pu être évités en en parlant à la CCE ou en parlant aux anciennes trésorières. Le comité répond qu'on ne peut pas surcontrôler chaque trésorière, surtout quand chacune ne reste qu'1 an. Néanmoins il repète qu'on va tout faire pour ne pas reproduire les erreurs passées.

b. Office des photocopies – Monsieur Kernén

Thibault présente les comptes de l'ODP dont les prévisions budgétaires (sans les kits de suture qu'il n'a pas eu le temps de mettre). Il présente les modifications pour l'ODP et leur justifications : Il se demande quelle marque il doit prendre pour les stéthoscopes (Spengler ou Littmann) et les cartes de chimie organique et d'anatomie seront remises à jour.

Fortune de L'ODP au 17 octobre 2022

	MONTANTS
ETAT DU COMPTE A LA PASSATION	14'100.37
ETAT ACTUEL DU COMPTE	14'100.37
ETAT DE LA CAISSE A LA PASSATION	8'701,15
ETAT ACTUEL DE LA CAISSE	8'730,15

PREVISIONS BUDGETAIRE POUR 2022-2023

- TOTAL DES ENTREES PREVUES:
14'023
- TOTAL DES SORTIES PREVUES:
11'100
- CASH FLOW PREVU: **11'067**
- BENEFICES: **963**

The image shows a detailed budget spreadsheet for the 2022-2023 academic year. It is organized into columns for different categories of income and expenses, with specific amounts listed for each. The spreadsheet is color-coded with yellow and green headers. The total income is 14,023 and the total expenses are 11,100, resulting in a projected cash flow of 11,067 and a profit of 963.

c. Barbiturick – Monsieur Cattier

Henri présente les comptes du Barbit : ceux-ci sont très similaires par rapport à l'année passée. Il présente les états des comptes. Il n'a pas grand-chose à signaler par rapport à l'année dernière.

Comptabilité et état des comptes du 01.04.2022 au 10.10.22

Charges	Montant
Frais bancaires (gestion du compte)	30.-
Amstein SA	305.10.-
TOTAL	335.1.-

Entrées	Montant
Before Lapin Vert	350.-
TOTAL	350.-

Sorties	
Courses ouverture	314.15.-

Type de stock	Valeur (au prix de vente)	Consigne à faire valoir
Fûts x4	0.- (Périmés)	200.-
Autres	0.- (Périmés)	A déterminer
TOTAL	0.-	200.-

Comptes du 09.10.22

- ☐ Caisse barbit: 2680.8
- ☐ Compte barbit: 4160.54.-

TOTAL: 6841.34.-

Acceptation des comptes :

Les présentations des comptes à titre indicatif sont acceptées

6. Propositions de modifications de status

a. Écriture inclusive – Madame Milcent-Fernandez

Article 12: Responsabilité et engagement

4. Enfin de représenter tous.te.x.s les étudiant.e.x.s en médecine, l'AEML s'engage à utiliser l'écriture inclusive pour toute communication (mails, documents officiels, ...).

Elisa raconte en quoi l'écriture a beaucoup posé débat et soulève le manque de consensus sur les appellations dans les mails. Certains disaient « bonjour à tous », d'autre « tous.t.e.x.s », d'autres « toutes ».

Elle présente la proposition de mettre l'écriture inclusive générique mais de laisser les rôles au féminin générique.

Sophie (déléguée 5^{ème}) conseille d'enlever l'écriture inclusive des cahiers de charges et statuts car ça va mettre beaucoup de temps à tout réécrire si l'écriture passe de féminin à inclusif. Elisa répond que le féminin reste pour les postes et les cahiers de charges resteront également au féminin, ceux-ci vont donc sûrement très peu changer.

Paul (délégué conseil faculté) dit que c'est une bonne idée d'avoir écrit « écriture inclusive » au lieu d'une nomenclature précise, comme ça celle-ci peut-être modulée et changée si jamais et selon chacun.

Masha précise que l'idée n'est pas de rendre extrêmement grave d'oublier une fois de remplacer « tous » dans un document mais qu'il faut vraiment penser à le faire dans les communications et les mails. Elisa demande aux déléguées de 1^{ère} année si il y a besoin de précision pour le vote à l'AG, vu comment les appellations peuvent sembler compliquées. Les déléguées disent que ce n'est pas la peine.

Vote :

94% oui

6% non

0% abstention

La modification est acceptée.

b. Affiliation des associations – Madame Lelouch-Ferdinand

Article 2.1 Affiliations de l'AEML

L'AEML est affiliée à la Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne (FAE). L'AEML est membre à part entière de l'Association Suisse des Étudiantes et Étudiants en Médecine (swimsa).

L'AEML est affiliée à swimsa-exchanges à travers la Responsable swimsa-exchanges Lausanne, membre du Comité de l'AEML.

Article 2.1 Affiliations de l'AEML

L'AEML est affiliée à la Fédération des associations d'étudiant-e-s de l'Université de Lausanne (FAE). L'AEML est membre à part entière de l'Association Suisse des Étudiantes et Étudiants en Médecine (swimsa).

L'AEML est affiliée à swimsa-exchanges à travers la Responsable swimsa-exchanges Lausanne, membre du Comité de l'AEML.

Article 2.2 Affiliations à l'AEML

Art 2.2.2 Admissions en tant que membre officiellement affilié

Après une année en tant que membre-candidate, une association peut, lors du Conseil des Associations (d'automne ou de printemps), demander à accéder au statut de membre officiellement affilié. Si elle ne le fait pas, elle perd son statut de membre-candidate et n'est donc pas affiliée à l'AEML.

Lors de ce Conseil des Associations, elle doit présenter :

- Un rapport d'activité de l'année écoulée
- L'état des comptes (doit être en mesure de fournir une traçabilité de leurs finances)
- Un retour sur les objectifs énoncés l'année précédente.

L'acceptation comme membre officiellement affilié doit être voté à majorité absolue.

L'AEML (représenté par la RRP) a le droit de veto sur cette décision.

Condition spécifique : l'association doit avoir mené à bien au moins deux projets durant l'année écoulée.

Article 2.2 Affiliations à l'AEML

Art 2.2.3 Close de non-concurrence

L'association ne doit pas présenter de redondance ni entrer en concurrence avec les autres associations (projets ou objectifs communs)

Art 2.2.4 Départ d'un membre officiellement affilié

L'association souhaitant sortir de l'AEML doit l'annoncer au moins deux jours avant le prochain CA (Conseil des Associations). La CoA se charge d'annoncer le départ lors du CA

Art 2.2.5 Exclusion d'un membre officiellement affilié

Sur motion motivée de la RRP ou de la CoA, le CA peut voter l'exclusion d'un membre. Le vote doit se faire à majorité absolue.

Dans le cas où une association (membre) n'est pas présente durant trois CA consécutifs, elle est automatiquement exclue. Après deux CA manqués, la CoA doit prendre contact avec l'association. Toute absence au CA doit être justifiée et notifiée à l'avance.

Art 5: Organes de l'AEML

Sont organes de l'AEML:

- L'Assemblée Générale des membres
- L'Assemblée des Déléguées
- Le Comité
- La Commission Consultative des Étudiantes (CCE)
- La Commission Estudiantine de Formation (CEF)
- Le Conseil des Associations (CA)

Synthia et Minna présentent les modifications sur la classification de l'AEML comme une association membre de la FAE et sur les nouvelles guidelines pour les associations. Ces guidelines serviront à mieux guider les nouvelles associations qui arrivent. Ceci afin de choisir celles qui restent pour éviter les redondances et les associations trop nombreuses.

Pour ça ont été mises place :

- des clauses d'un délai de un an avant intégration dans la FAE pour les nouvelles associations
- des clauses de non-concurrence entre les associations
- des clauses de départ d'associations de la FAE
- des clauses d'exclusion d'associations de la FAE

Sophie (déléguée de 5^{ème} année) demande pourquoi on met le droit de veto au comité de l'AEML au lieu de mettre les décisions qui font débat à voter à l'AG. Synthia répond que faire voter à l'AG pour chaque décision pour les associations plutôt que juste donner le rôle de décision à la RRP, vu que c'est son rôle de s'occuper de ça, serait trop compliqué et long pour valider ou refuser chaque décision.

Sophie est d'accord mais elle trouve que ce n'est quand même pas une bonne idée de mettre ça dans les statuts.

Elisa et Synthia précisent que cet alinéa sert aussi à éviter de faire voter toutes les associations sur un sujet interne à une seule d'entre elles et qui ne les intéresse ou ne leur parle sûrement pas tant que ça. À la place, ça serait la RRP qui décide plutôt dans ces cas là.

Giorgio remarque qu'il serait bien de préciser ce que les termes « projet » et « objectifs » veulent dire exactement pour éviter les confusions.

Giorgio demande aussi des précisions sur ce qui se passe lors de plagiats. Synthia répond que si un groupe de personnes arrive avec une proposition d'association qui copie une autre, elle ne sera pas affiliée à l'AEML. Giorgio demande si les associations en « période d'essai » d'un an sont concernées par cette règle, et soulève des possibles « trous » dans les règles, qui fait que les statuts nécessitent d'être plus précis. Synthia et Minna précisent que d'autres guidelines seront données en plus à chaque association pour justement ouvrir la discussion, elles pensent que ce n'est pas la peine de mettre beaucoup de précisions dans les statuts.

Paul (délégué au conseil de faculté) demande pourquoi le conseil des associations a le projet d'être dans les organes de l'AEML mais qu'il n'y a pas écrit dans les statuts la convocation, les membres stv précisément. Il trouve que ne pas mettre ça fait que les statuts sont vraiment désordonnés. Elisa, Synthia et Minna précisent qu'il n'y aura pas que les statuts qui feront foi pour les associations, il y aura aussi d'autres documents en à côté. Ces documents sont encore en création car il y a beaucoup de règles qui sont à mettre à jour. Ces documents arriveront donc prochainement.

Une étudiante demande si des associations pourront juste se présenter en AG sans jamais aller parler au conseil des associations, comme ça s'est déjà produit. Synthia et Minna Répondent que non, justement avec ces nouveaux statuts, les nouvelles associations devront passer par le conseil des assos pour être validées puis seulement pourront se présenter à l'AG.

Vote :

83% **oui**

7% **non**

10% abstention

La modification est acceptée.

c. Modification du titre de poste RAE – Madame Shams-Molkara

Art 5.6.1

- Le comité est composé de 13 membres :
- Présidente
- Secrétaire
- Trésorière
- Responsable des Relations Facultaires et Étudiantes
- Responsable des Relations Publiques
- ~~Responsable des Affaires Étudiantes~~ Vice - Présidente
- Responsable des Affaires Socioculturelles
- Responsable de la Formation
- Responsable Barbiturick

Cahier des charges de la Présidente

- Se présente d'office comme candidate au Conseil de Faculté (CF) et siège à la Commission Consultative des Étudiantes (CCE) ainsi qu'au Conseil de l'École de Médecine (CEM). Elle est remplacée par ~~sa (ses) vice-présidente(s)~~ la Vice-Présidente en cas d'absence. Elle est responsable de la répartition des étudiantes dans les Commissions de présentation
- Se charge du lien avec les autres associations étudiantes présentes à Lausanne
- La Présidente peut compter sur le soutien de la Vice-Présidente pour déléguer du travail si besoin, sans pour autant nier à ses responsabilités.

Cahier des charges de la ~~RAE~~ Vice-Présidente

La Vice-Présidente:

- S'engage à assister et aidera la Présidente dans ses tâches si cette dernière en exprime le besoin.
- En cas d'absence de la Présidente, devient la personne de référence et s'engage à l'informer des événements et des décisions prises durant cette courte période.
- Cependant, ce titre n'implique pas la reprise automatique du poste de Présidente si cette dernière abandonne ses fonctions.
- Siège à la CCE, au CEM et se présente d'office comme candidate au CF
- Est la responsable des affaires étudiantes.

Cahier des charges de la ~~RAE~~ Vice-Présidente

La Responsable des Affaires Estudiantines:

- Est chargée des relations entre les étudiantes et l'AEML,
- Organise le rallye
- Organise et tient le stand de l'AEML pendant les journées découvertes
- Coordinatrices de la mobilité (Erasmus et mobilité)
- Don du sang
- 20 km
- ~~Siège à la CCE, au CEM...~~
- Etc...

Sheida présente les raisons de ce changement de « RAE » à « vice-présidente ». Elle présente son rôle, qui est passée de RRE à RAE déjà récemment, et en quoi il consiste. Elle présente aussi comment la vice-présidente est choisie dans les statuts actuellement : par désignation par la présidente. Mais elle explique qu'officieusement c'est toujours la RAE qui est désignée, sans vote (alors qu'un vote est normalement obligatoire si quelqu'un s'oppose à la personne désignée).

Elle justifie donc le changement de nom à travers plusieurs points :

- Par souci de cohérence de l'association
- Droit de décision du comité : beaucoup de gens se sont opposés à la dernière AG à changer « RAE » en « vice-présidente » car selon eux cela empêcherait la présidente de choisir elle-même. Sheida répond à cela que le droit de décision serait conservé en donnant le choix aux élèves qui voteront eux-mêmes pour la vice-présidente lors de l'AG de printemps.
- Rendre officiel la charge de travail de vice-présidente qui va avec le titre de « RAE » et qui est de près de 40% du temps fourni. Sheida est consciente que beaucoup de gens tiennent au titre « RAE » lui-même, elle a donc modifié le cahier des charges pour plus ou moins garder cette appellation (insérer le nouveau cahier des charges sous ce paragraphe) et qu'enlever le titre RAE ne change pas l'identité du poste (contrairement à d'autres postes comme responsable BDM par exemple).
- Alléger le rôle de la présidente qui est assez lourd et qui peut effrayer. Le nouveau nom permet d'officialiser l'aide apportée par la RAE à la présidente, peut rassurer les membres et fluidifier l'aide apportée entre eux-ci.

Elle explique que cette nouvelle appellation n'enlèvera pas les responsabilités aux commissions et ne donnera pas de nouvelle voix dans des commissions, assemblées et réunions.

Sheida présente ensuite le changement littéral dans le cahier des charges et ce que la vice-présidente ferait sur le papier.

Elle précise, comme déjà précisé dans les statuts, que la démission de la présidente ne provoque pas la promotion de la vice-présidente en présidente.

Il est aussi précisé dans les statuts que la vice-présidente s'occupe « des affaires estudiantines ».

Une déléguée de 1^{ère} année demande pourquoi dans les statuts il y est écrit que « la présidente choisit 1 ou 2 vice-présidentes ». Elle ne voit pas en quoi le principe de 2 vice-présidentes est utile. Elisa répond que ce statut a déjà été modifié à l'AG mais que les statuts n'ont pas encore été changés sur le site web pour raisons administratives.

Guillaume Hearing (délégué de 3^{ème} année) demande si ce ne serait pas mieux de juste créer un 14^{ème} poste, Sheida répond que le rôle du poste ne change pas vraiment officieusement. Masha et Elisa ajoutent qu'au CCEs et aux commissions où la RAE siège, cela rajouterait un siège de faire un

nouveau rôle. Cela est difficile à faire administrativement et très long, et donc au final ne serait pas bénéfique.

Sofia (déléguée de 4^{ème} année) acquiesce ajoute que la présidente se sentira plus légitime de demander de l'aide aux autres avec ce changement.

Sophie (déléguée de 5^{ème} année) dit que le rôle risque de perdre de la valeur avec ce changement de nom. Sheida répond qu'elle ne voit pas en quoi « vice-présidente » fait perdre de la valeur au rôle par rapport à « RAE ».

Vote :

88% oui

12% non

0% abstention

La modification est acceptée.

7. Demandes de subvention et projets de fonds (Lausanne, le 09.10.2022)

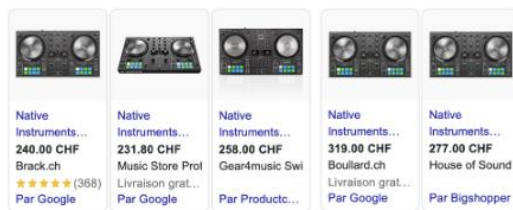
a. Matériel son et lumière – Madame Salzmann

Maxie explique que le Barbit et le comité RAS ont souvent besoin de matériel son et lumière et décrit les difficultés d'en trouver et de les payer vu le haut prix des locations. Elle propose donc que l'AEML débloque un budget pour acheter du matériel qui sera loué aux différents comités qui en ont besoin pour un prix très abordable. L'AEML remplacera le matériel cassé au fur et à mesure. Henri rajoute que son matériel au Barbit vieillit et seulement 50% marche encore, d'où ce projet. La matériel serait entreposé au Barbit entre les locations.

Maxie présente donc le matériel prévu dans ce budget :

- 1 table de mixage

- traktor S2/traktor S4 -> 100chf par année pour le logiciel



- pioneer ddj 400/pioneer ddj 800 -> logiciel plus accessible



- 1 casque

			
Sennheiser HD 25 Cuffie	Sennheiser HD 25	Sennheiser HD25 Casque Double Arceau	Sennheiser HD 25 Cuffie Plus
129.00 CHF Gear4music Switzerland	125.00 CHF digitec.ch ★★★★★ (240) Livraison gratuite	139.00 CHF Boullard.ch	170.00 CHF Gear4music Switzerland

- 2 enceintes + 2 trépieds

					
Mackie Thump 15A Active PA Speaker	Mackie Thump 15A, Pack de 2 Enceintes de Sonorisation...	Mackie Thrash 215 15" Active PA Speaker, Pair with...	Mackie Thump215, Enceinte Sonorisation Activ...	Mackie Thrash215 - Active Speaker, 1300w, 15" - Macki...	Mackie Thump215XT 15" Active PA Speaker...
368.00 CHF Gear4music Swit...	767.00 CHF Gear4music Swit...	617.00 CHF Gear4music Swit...	438.00 CHF Gear4music Swit...	365.10 CHF Visuals ★★★★★ (14) Livraison gratuite	996.00 CHF Gear4music Swit...

- lumières (ce qui reste au Barbit est pris en compte) + trépieds

								
Orbit 10W Luci Teste Mobili a Fascio Confezione Doppia	Orbit 10W Luce Testa Mobile LED di	Orbit 70 W Moving Head-Strahler, Doppelpack	Briteq BT-ORBIT - LED Moving Wash RGBW (19x15W) Rin...	Orbit 10 W Moving Head-Strahler, Doppelpack	Pied pour éclairage réglable en forme d...	Tiger Pied Lumiere	BeamZ Trépied d'éclairage avec bar...	BeamZ Support de lumière avec T-bar...
269.00 CHF Gear4music Switz...	150.00 CHF Gear4music Switz...	239.00 CHF Gear4music Switz...	1 616.50 CHF Ribalto.com Livraison gratuite	269.00 CHF Gear4music Switz...	24.90 CHF Gear4music Switzerla	36.81 CHF 37.99 € Amazon.fr Par Google	52.00 CHF Brack.ch ★★★★★ (3) Par Producthero	54.00 CHF digitec.ch ★★★★★ (3) Par Google

			
Eclairage de scène 94.80 BeamZ SlimPar 35 12 x 3 W, LED	Eclairage de scène 112.00 BeamZ Bianca	Eclairage de scène 93.70 BeamZ Laser Acruux	Eclairage de scène 113.00 BeamZ Papillon II 12 x 3 W, LED

Le tout coûterait environ 2 000 CHF au total.

- Table de mixage : 250/300chf
- Casque : 125chf
- Enceintes x2 : 400 chf x2 : 800chf
- Lumières orbit x2 : 150x2 : 300chf
- Lumière spot principal : 100chf
- Lumière d'ambiance x2 : 120chf x2 : 240chf
- Support de pied x2: 50chf x2 : 100chf

Guillaume Hearing demande si on ne pourrait pas prendre plutôt du matériel de location, Alessandro répond que du matériel d'occasion durera moins longtemps (le but est de garder le matériel longtemps pour rendre ça le plus rentable possible) et le risque d'arnaque (notamment avec les codes des tables de mixage) est présent.

Giorgio ajoute que du matériel neuf durera de 5 à 10 ans environ, et que 2 000 CHF peuvent paraître beaucoup, mais que sur 5 à 10 ans c'est en fait très rentable.

Maxie et Aless rajoutent qu'ils n'ont pas pris le matériel le plus cher non plus, ils ont pris plutôt de l'entrée de gamme.

Paul (déléguée conseils de fac) dit qu'il serait intelligent de mettre un micro en plus et demande si les enceintes sont auto-amplifiées. Maxie dit que ces outils ne sont pas nécessaires.

Paul met en garde sur le fait que les locations et l'entretien de matériel comme ça peut être fatigant et chronophage et que c'est quelque chose auquel il faut faire attention.

Vote :

100% **oui**

0% **non**

0% abstention

La demande est acceptée.

b. Medsports – Madame Shams-Molkara

Sheida présente le projet et son but de financier différents sports pour :

- Promouvoir la participation des étudiantes.
- Souligner l'importance de la santé physique.
- Anticiper des problèmes de santé mentale.

Pour l'instant Medsport est composé de 15 sports avec des coûts très différents.

L'objectif à long terme serait de rendre à peu près tout gratuit dans Medsport pour les étudiant.e.x.s. Pour l'instant l'idée serait de ne financer que certains sports.

Sheida explique comment elle compte choisir quels sports seront désignés :

- Surtout les sports stables, fonctionnant depuis quelques années et qui n'ont pas la possibilité d'être gratuit. Exemples: MedGrimpe (12.-/entrée), MedSwim (5.-/entrée), MedTennis (abonnement)
Ou
- Sur liste d'inscription (20 premiers remboursés)
Ou
- Plafond sur le semestre avec devis impossible

En n'oubliant pas qu'en cas de besoin, on peut toujours donner un peu plus d'argent pour les autres sport si c'est justifié et que ça bénéficie à tout le monde.

8. Modification du Cahier des Charges CEF – Monsieur Liot de Nortbécourt

a. Ajout du poste Responsable immersions cliniques

Paul présente le nouveau poste « immersion clinique » :

Le rôle de la responsable des immersions cliniques est :

- De prendre contact en début d'année avec les différents services du CHUV pour les relancer sur le projet

- De créer et de mettre régulièrement à jour la rubrique « Immersion clinique » sur le site de l'AEML (présentation et retour/témoignages sur les différents services)
- D'assurer les inscriptions étudiantes en coordination avec les responsables des services concernés, selon un mode défini au cours de l'année
- D'assurer sa présence tout au long de l'année aux Commissions Estudiantine de Formation à raison d'une séance mensuelle où seront discutés l'état d'avancement des projets actuels ainsi que l'accueil de nouveaux projets.
- De créer et mener un groupe de travail composé si possible d'étudiantes de volées distinctes qui l'aideront à mener son projet.
- De faire l'intermédiaire entre la Commission Estudiantine de Formation et son groupe de travail.
- De communiquer avec la Responsable de Formation de l'AEML.

b. Projet de l'ajout d'un poste Responsable Edumorpho2024

Paul présente le projet Edumorpho2024 pour améliorer les compétences en anatomie des étudiantes en médecine sur tout le cursus de médecine. Le projet est mené par la Prof. Sabatasso et inclut plein de professeurs, à la prochaine AD et AG ce sera choisi si la CEF ajout un poste pour ça, mais en gros le projet est encore en cours.

9. Présentation de la répartition de l'enveloppe budgétaire

Elisa présente brièvement ce qu'est l'enveloppe budgétaire. Elle explique qu'elle a demandé une somme un peu plus haute cette année pour le financement d'IFMSA. Cette demande a été acceptée.

Somme totale : 31 300 CHF. Somme allouée au rallye : 10 000 CHF.

- Nombre d'associations ayant participé: 13
- Somme dépensée: 2009.4 chf
- Somme pour les associations 7990.4 Chf donc 614.6 Chf par associations

Elisa présente ensuite les événements payés avec l'enveloppe budgétaire, qui représentent un total de 13 500 CHF. Elle présente ensuite les changements de cette année : les fonds alloués à la LMTA (1500 CHF juste pour un stand) qu'elle a jugé trop haut et qu'elle a donc redistribué à l'ADN et autres événements. À part cela rien ne change par rapport à l'année dernière. L'hôpital des nounours n'a pas fait de demande fonds cette année.

Evènements	Somme accordée
LMTA	1500 Chf
Bal des Finalistes	500Chf
Plafond	2250 Chf
Apéro de Noël	4000 Chf
20Km de Lausanne	250 Chf
CEF	2000 Chf
Bal de Médecine	1500 Chf
IFMSA	1500 Chf
Total	13 500Chf

Elisa présente le budget alloué aux associations. Une déléguée de 4^{ème} année faisant partie d'Escolhares demande pourquoi leur budget baisse alors que d'autres associations ont reçu plus (comme METIS) et pourquoi Young Surgeons et MEDIC qui sont plus instables ont reçu beaucoup. Elisa dit que ces budgets ont été décidé à la dernière réunion avec Cyril et qu'ils ont essayé de faire ça de la manière la plus impartiale possible, avec bcp de critères et facteurs pris en compte. De plus ces budgets risquent d'encore changer.

Associations	Somme demandée	Somme répartie du Rallye	Somme directe de l'EB (7800 Chf)	Total donné	Différence
Young sonographers Lausanne	1000 Chf	614.6 Chf	385.4 Chf	1 000 Chf	0 Chf
MedSICS	1000Chf	614.6 Chf	385.4 Chf	1000 Chf	0 Chf
Medic	2500 Chf	614.6 Chf	1485.4 Chf	1760.6 Chf	739.4 Chf
METIS	3000 Chf	614.6 Chf	1485.4 Chf	2100 Chf	900 Chf
CLASH	700Chf	614.6 Chf	85.4 Chf	700 Chf	0 Chf
Marrow	3000Chf	614.6 Chf	1435.4 Chf	2050 Chf	950 Chf
D&D	1500Chf	614.6 Chf	385.4 Chf	1000 Chf	500 Chf
Escolhares	1000Chf	614.6 Chf	85.4 Chf	700 Chf	300 Chf
Young surgeons Lausanne	3000Chf	614.6 Chf	385.4 Chf	1000 Chf	2000 Chf
MedStache	3830Chf	614.6 Chf	1435.4 Chf	2050 Chf	1780 Chf
TBH	-	614.6 Chf	0 Chf	614.6 chf	-
Eros	1800 chf	614.6 Chf	385.4 Chf	1000 chf	800 chf
Health for Future	-	614.6 Chf	0 Chf	614.6 Chf	-

Une membre de la CEF et la déléguée de 4^{ème} (Sofia) trouvent que la répartition est vraiment injuste, et que des associations comme MEDscis et METIS ont déjà beaucoup d'argent dans leur comptes. Elles ne comprennent pas pourquoi eux auraient plus d'argent alloué. Giorgio rétorque que par exemple son association Medstache redonne plein de fonds à d'autres causes et qu'ils n'utilisent par leur fonds eux-mêmes, si grands soient-ils.

Cyril ajoute que c'est vraiment difficile de redistribuer les fonds, répondre à des gens très motivés etc. Et que forcément des gens ne seront pas contents dans tous les cas.

Sofia n'est toujours pas satisfaite et trouve que malgré ces justifications, il y a toujours un problème. Elle propose que par exemple pour rendre la distribution plus juste, la RRP pourrait aussi décider avec la trésorière et la présidente. Cyril dit que le tableau est très malléable et va sûrement encore changer. Il précise que justement la présentation à l'AD sert aussi à recevoir les critiques et les intégrer à la distribution finale qui sera votée à l'AG.

10. Présentation des dossiers retenus par le Groupe de Soutien

Masha présente très vite le groupe de soutien : composée de 8 membres, 1 responsable, 1 membre du comité BDM et 6 membre pour les 6 volées, 1 par volée. Leur tâche est de repartir et choisir les associations qui bénéficieront des bénéfices du BDM.

Le bilan 2021-2022 est le suivant :

Associations sélectionnées :

- Escolhares
- Hôpital des Nounours
- Marrow Lausanne
- MEDIC
- MedSICS
- Medstache

- Feet of Grace
 - EROS*
 - METIS*
- Somme à répartir par le groupe de soutien = 20 300 CHF

Association	Somme demandée (en CHF)	Proposition de répartition (enCHF)
EROS*	1550	0
Escolhares	1500	1500
Hôpital des Nounours	300	300
Marrow Lausanne	5500	5500
MEDIC	2300	2300
MedSICS	500	500
Medstache	800	800
METIS*	3700	0
Feet of Grace	2000	2000
Association sélectionnée par le comité du BDM -> MSF en Ukraine		7400
TOTAL	18150	20300

Puisque le montant à répartir était supérieur à la somme demandée, la somme demandée a été attribuée en premier lieu à chaque association retenue. Il reste un surplus de 2150 CHF, somme que le comité du BDM a pu donner à la ou les association(s) de son choix.

METIS et EROS, après discussion et en accord avec leur comité respectif, ont accepté que la somme qui leur était attribuée soit reversée à MSF pour leur action en Ukraine.

Le comité pour l'année 2022-2023 est le suivant :

- BMed1 : Gaël Kocher
- BMed2 : Simon Golay
- BMed3 : Elliot Melera
- MMed1 : Malika Siggen
- MMed2 : Sandra de Kalbermatten
- MMed3 : Hugo Ravidà
- BDM : Julien Oppliger
- Responsable : Laetitia Zermatten

Le calendrier 2022-2023 est le suivant :

- Candidatures des associations jusqu'au 21 octobre 2022
- Evaluation et sélection des candidatures le 24 octobre 2022

- Validation des associations sélectionnées par les membres de l'AD durant la semaine du 24 au 30 octobre 2022
- Validation des associations sélectionnées par l'AG du 31 octobre 2022

Avril 2023 :

- Bal de Médecine
- Répartition des bénéfices du BDM par le Groupe de Soutien
- AG de printemps 2023 : validation de la répartition des gains (si possible, autrement AG octobre 2023)

Les candidatures seront retenues le 24.10.2022. Un mail avec les associations retenues sera envoyé aux membres de l'AD pour les valider avant l'AG sous le format suivant :

Associations retenues

Affiliées à l'AEML	Non-affiliées à l'AEML

11. Élections des vérificatrices de comptes

Un.e.x seul.e.x candidat.e.x.s par compte de l'AEML, du Barbit et de ODP se sont présenté.e.x.s :

- Comptes de l'AEML: **Mireille Mikhail**
- Comptes du Barbiturick: **Mathieu Plancherel**
- Comptes de l'ODP: **Giorgio Mariotti**

Est-ce que l'assemblée accepte ces candidatures

Vote :

94% **oui**

0% **non**

6% abstention

Les candidatures sont acceptées.

12. Validation des candidatures au poste de secrétaire du comité AEML 22-23

Le seul candidat au poste est Umut Tan Germayan. Il se présente et parle son parcours étudiant. Il raconte qu'il aime s'adapter à des situations différentes. Il a fait sa passerelle depuis l'EPFL en médecine.

Elisa lui demande s'il a peur de ne pas s'intégrer, il répond qu'il a l'habitude avec son parcours de recommencer des choses et de devoir s'intégrer dans des nouveaux milieux.

Sofia lui demande ce qui lui plaît dans l'AEML. Umut explique qu'il a l'habitude des PVs et qu'il a envie de s'impliquer beaucoup car c'est la 1^{ère} fois qu'il se sent bien dans sa filière d'études.

Masha lui demande ce qu'il ferait s'il est perdu ou ne sait pas quoi faire durant son mandat. Il répond qu'il demandera de l'aide aux autres et qu'il ne restera pas tout seul s'il ne peut pas régler le problème lui-même.

Vote :

100 % **oui**

0% **non**

0% abstention

La candidature est validée.

Guillaume présente le défi à réaliser pour l'AG : Umut doit écrire et lire à l'AG un PV fictif et comique d'une réunion hebdomadaire de l'AEML qui tourne mal, en respectant l'écriture habituelle des PVs.

13. Election de la déléguée Commission Pro-Femmes

La nomination de la commission a changé en « Commission Égalité des chances, diversité et intégration ».

La seule candidate au poste est Aliénor Rochat. Elle a envoyé une candidature en ligne où elle se présente et se décrit comme très motivée pour lutter notamment contre les violences sexistes.

Vote :

100 % **oui**

0% **non**

0% abstention

La candidature est validée.

14. Divers

Pas de divers.

Scéance levée à 20h38

Elisa Milcent-Fernandez
Présidente

Masha Jaccoud
RRFE

Guillaume Quatravaux
Secrétaire